La LETTRE municipale
de Saint Geoire en Valdaine

17

ÉDITORIAL

Ah ! Quelle Saint Sulpice ! Quelle animation dans le village en ces 28 et 29 août ! Sourires aux lèvres, regards pétillants, les anciens du village ne s'y sont pas trompés qui applaudissaient le passage du défilé costumé : "Il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu autant de monde déambuler dans notre village ! ". Le pucier, la fête médiévale, l'incontournable batterie-fanfare, la fête foraine ont attiré plus de 6000 personnes provenant de tous horizons. Ces deux journées réussies, baignées d'une météo favorable, resteront longtemps dans la mémoire des Valdainois. Ce succès avéré, dont le mérite et l'honneur reviennent aux organisateurs bénévoles, me permet de rebondir et de rappeler un principe de base que notre individualisme occulte, particularité bien française dit-on.

De tous âges, provenant de tous les milieux socioculturels, les bénévoles ont fait la preuve éclatante que l'union fait la force et que la réussite vient couronner tout projet ambitieux quand il est porté par l'enthousiasme et la volonté d'une poignée de personnes. Pendant deux journées, la Combe a pris des allures de ruche, croisant les allées et venues des installateurs-décorateurs de tables, rôtisseurs et serveuses. Leur ballet répondait à celui des chevaliers et leurs montures, chacun exécutant une partition bien définie. Le pari du banquet médiéval a tenu ses promesses, aucun des convives n'aurait laissé sa place. Encore une fois, je veux saluer tous ces bénévoles qui ont eu à cœur d'apporter gaieté et joie à leurs concitoyens, démontrant au passage que St Geoire n'est pas une "ville dortoir". Ils ont démontré que l'on peut aussi se distraire et faire des rencontres dans notre village. L'automne n'est pas que la saison des impôts. D'autres réjouissances nous attendent : le prochain salon des Vins et Produits du Terroir, la soirée Gospel, le concert du Téléthon, les illuminations du 8 décembre …

Décidément non, le bénévole n'est pas une espèce en voie de disparition. En regardant bien autour de vous, vous en reconnaîtrez sans doute. Les rejoindrez-vous ?

Bien cordialement,

Votre Maire, Michel CUDET

SOMMAIRE

Pont du Versoud
Élagage
Plan Local d'Urbanisme P.2

Centre Hospitalier P.3

Propriétaire de chien P.4

Les écoles P.5 et 6

Valdaine Animation P.6

Livres à vous
Téléthon P.7

Retour sur images P.8 et 9

Extraits des CM
du 23 juillet et
17 septembre 2010 P.10 à 12

Pétanque Club
Club nautique
Les Amis de L'école P.13

Club Rencontre
Le Souvenir Français P.14

Donneurs de Sang
USV Football P.15

Informations P.16

Ils sont remarquables P.17 et 18

Vie économique P.19

Permanences
Un p'tit geste… P.20

PONT DU VERSOUD

La direction des routes a entrepris la réparation de cet ouvrage.

Propriété du Conseil Général, le pont du Versoud a été détérioré, au mois de mars 2009, par un camion de transport de matériaux.
Début octobre, la direction des routes a entrepris la réparation de cet ouvrage. La barrière en ciment a été déposée et les parapets relevés de chaque coté pour apporter plus de sécurité.

***Rappel** : tous les ouvrages se trouvant sur une route départementale sont propriété du Conseil Général, qui en assure l'entretien ainsi que le nettoyage sur 5 mètres de chaque côté, bien qu'il ne soit pas propriétaire des berges.*

Christian GAILLARD

ÉLAGAGE

Nouveau rappel pour la taille des arbres et des haies qui bordent les voies communales.

Nous sommes souvent sollicités par les entreprises de goudronnage, de déneigement, de collecte des ordures ménagères, qui sont gênées par la végétation qui progresse d'année en année et souvent, masque la signalisation routière.

A cet effet, nous avions contacté quelques propriétaires qui ont fait le nettoyage nécessaire, nous continuerons cette démarche pour faciliter la circulation sur nos voies. Pour d'évidentes mesures de sécurité, un appel est lancé avant l'hiver, afin que chaque propriétaire intervienne pour remédier à cet état de fait, avant que la surcharge neigeuse vienne amplifier les gênes et les problèmes.

Appliquons le principe de précaution :
"Il vaut mieux prévenir que guérir"

Christian GAILLARD

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Arrêté de mise à l'enquête publique.

La municipalité informe que le Tribunal Administratif de Grenoble a désigné M. Jacques Dupuy en qualité de commissaire enquêteur.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et adresser ses observations, par écrit, au commissaire, en mairie, pendant la période allant du 8 novembre au 8 décembre 2010, de 9h à 12h.
Le commissaire enquêteur recevra, en mairie, les 8-13-23 novembre et le 8 décembre de 9h à 12h.
A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Michel CUDET

CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE - POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE -

Extrait de l'allocution du Maire et Président du Conseil de Surveillance.

C'est un grand jour pour la commune de Saint Geoire en Valdaine, c'est un grand jour pour le territoire du Pays Voironnais.

Poser la première pierre d'un nouvel hôpital gériatrique est un moment majeur dans la vie d'une cité, voire historique si l'on considère que 100 ans nous séparent de la première inauguration d'un bâtiment à usage hospitalier en ce même lieu. En effet, la première construction fut inaugurée le 7 août 1910 sous la présidence d'honneur de M. Antonin Dubost, alors Président du Sénat.

En son temps, on n'hésitait pas à déplacer le Président du Sénat, deuxième personnage de l'état.

Le maire de l'époque était M. Michal-Ladichère, par ailleurs soyeux majeur de notre vallée.

Des principaux donateurs privés ayant contribué à la construction du bâtiment, nous retiendrons M. Pierre Brun Buisson, M. Joseph Gaillard, M. Henri Michal-Ladichère, Melle Gallin Martel, M. André Chaize, dont certains ont laissé leur nom aux trois derniers bâtiments utilisés.

Les subventions de l'état s'avéraient bien inférieures aux donations des particuliers.

Le pavillon central Joseph Gaillard fut le dernier à céder sous les coups de boutoir des engins de chantier non sans que l'on eut pris le soin, au préalable, de récupérer la cloche et le mécanisme de l'horloge qui ont rythmé pendant un siècle la vie quotidienne des pensionnaires et du personnel.

Il est des symboles que l'on doit conserver, qui matérialisent le patrimoine passé d'une communauté.

Malgré la démolition des bâtiments, la démarche de reconstruction s'inscrit dans la continuité des pères fondateurs de l'hôpital. Cette idée de reconstruction était débattue depuis 20 ans déjà.

Je ne doute pas que M. Gaillard, visionnaire en son époque, approuverait tout ce que nous sommes en train de bâtir et de mettre sur pied.

Cependant, pour que ces bâtiments ne restent pas des coquilles, belles certes mais vides de sens, il faudra que son capitaine et son équipage embarquent d'un même élan à bord de ce beau navire, en transformant l'édifice en un paquebot où les pensionnaires pourront apprécier leur temps de traversée.

C'est ce que nous mettrons de nous-mêmes au service des anciens : qualité d'accueil, d'accompagnement et de soins, compassion et sollicitude, qui transformeront un espace de santé en un lieu de vie où les familles sauront que leurs parents seront bien accompagnés dans leur fin de parcours.

En tant que Président du Conseil de Surveillance de l'hôpital gériatrique de St Geoire, je suis bien conscient qu'un tel établissement ne se décrit pas seulement en chiffres et ratios de fréquentation, coût de revient ou de rentabilité. Il se définit surtout par la réputation qu'en font les familles et la conviction que le personnel met dans son travail.

Le challenge est là. Garder de l'humanité à l'entourage d'un malade, tout en sauvegardant l'équilibre économique du service apporté, surtout en la période difficile que nous vivons.

Nous ne devrons pas seulement nous enorgueillir du fait que ce chantier est le plus gros du département, à ce jour. Nous devrons surtout nous rappeler qu'il aura fallu 20 ans de persévérance et négociations pour en arriver à cette construction.

Il aura également fallu la concertation et la collaboration avec les responsables de l'hôpital de Voiron, pour éviter la fermeture de l'établissement précédent et pour que le projet de construction nouvelle se concrétise.

Je suis très honoré et chanceux de participer à la pose de la première pierre d'un bâtiment, projet sur lequel j'ai commencé à travailler en 1997, lors d'un précédent mandat.

J'en savoure le prix.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite et qui ont fixé des objectifs que nous aiderons à atteindre scrupuleusement.

Nous pouvons émettre le vœu que la construction du nouvel hôpital de Voiron démarre sous les mêmes auspices. Bonne continuation à Messieurs Charbois et Revil.

Michel CUDET

PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN

L'adoption d'un animal doit être impérativement la conséquence d'un acte réfléchi.

Accueillir un animal au sein de son foyer représente des devoirs mais aussi des obligations.

VOS OBLIGATIONS

Identification : Elle est obligatoire pour tous les chiens (loi de protection animale du 9 janvier 1999). Elle est réalisée par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, insérée sous la peau du cou par un vétérinaire. Cette injection est indolore.

Vaccination : Tout éleveur sérieux fait procéder par un vétérinaire aux vaccins des chiots qu'il cède. Si vous passez par un particulier, ce sera à vous de vous acquitter de cette tâche.

VOS RESPONSABILITÉS

Les propriétaires sont responsables des actes de leur animal et doivent par conséquent prendre les mesures nécessaires pour éviter les dommages aux tiers ou à la collectivité. L'article 1385 du code civil précise que *"le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est en son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde soit qu'il fût égaré ou échappé"*.

Assurance responsabilité civile : Le propriétaire d'un chien doit être assuré.

Animaux mordeurs. Si votre chien venait à mordre ou à griffer, la loi vous oblige à le présenter à un vétérinaire le plus rapidement possible pour 3 visites sanitaires à une semaine d'intervalle, afin de déceler l'apparition d'éventuels symptômes de rage.

Il est interdit de laisser divaguer son animal. Nous vous rappelons que vous êtes passible d'une amende et que tout animal récupéré sur la voie publique est immédiatement conduit au refuge S.P.A. de RENAGE.

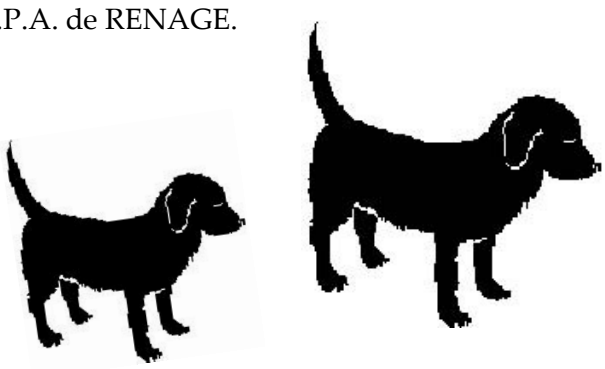

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 (chiens dits dangereux).

Leur détention est interdite aux mineurs et doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie du lieu de résidence du maître. Si vous détenez un chien d'attaque (par exemple, un pittbull ou un boerbull), de garde ou de défense (un rottweiler ou un tosa), ce chien doit être muselé et tenu en laisse par un adulte, sur la voie publique et sur les parties communes des immeubles ou lotissements.

QUELQUES CONSEILS ET INFORMATIONS

- Ne jamais laisser seul un enfant avec un animal.

- Ramassez les déjections canines, munissez vous toujours d'un sac plastique à cet usage. Pour information, nous vous signalons que des distributeurs sont à votre disposition sur les places Bonnin et André Chaize.

- Si vous êtes locataire ou propriétaire, aucune clause d'un bail ou d'un règlement de copropriété ou de lotissement ne peut interdire la possession d'animaux, à l'exception d'un chien "dangereux". Il doit néanmoins s'agir d'un animal familier et il ne doit ni déranger les voisins (par des bruits intempestifs, des odeurs nauséabondes...) ni causer de dégâts à l'immeuble, que ce soit aux parties communes ou à l'intérieur du logement.

- Pour diverses raisons, si une personne n'est plus en mesure de garder son animal de compagnie et si elle ne trouve pas de proche à qui le confier, elle peut effectuer une démarche d'abandon légal auprès du refuge le plus proche.

- Si votre chien vient de mourir et qu'il pèse moins de 40kg, vous pouvez l'enterrer dans votre jardin à condition de le faire à une distance d'au moins 35 mètres des premières habitations, puits, sources et ouvrages de captage et adduction des eaux d'alimentation. Si en revanche votre animal pèse plus de 40kg vous devez avertir dans les plus brefs délais un équarrisseur.

Le secrétariat de la mairie, Isabelle CAVAGNA

ÉCOLE "VAL'JOIE"

169 élèves ont fait leur rentrée, répartis dans 6 classes.

2 nouvelles enseignantes ont fait aussi leur rentrée. **Françoise Faur** qui partage son temps de travail sur les deux écoles publiques et **Anne Gouttefangeas** qui fait un mi-temps plus une journée pour la décharge de direction de Pascale Thermoz.

La classe de CM1 se trouve à côté du réfectoire, au 1er étage. Des travaux sont prévus afin que cette classe puisse être installée au rez-de-chaussée en janvier 2011.
Cette réalisation permettra d'agrandir la cantine.

Le "courseton" des écoles publiques s'est déroulé, au stade de la combe, sous un soleil radieux.

Les enfants de chaque classe devaient courir durant un temps limité de 3 mn pour la Moyenne Section à 21 mn pour le CM2. Dans ce laps de temps, l'élève parcourait la plus longue distance possible. Chaque enfant avait sa feuille de marque. Les écoliers vont ensuite faire les calculs de temps et de distance pour définir les plus rapides.
Allier sport et mathématiques, une belle façon de s'épanouir.

Brigitte de BOISANGER

ÉCOLE MATERNELLE "LA LAMBERTIÈRE"

Marie-Claude Boitet prend la direction de l'école maternelle.

Souhaitant s'impliquer davantage dans le fonctionnement de l'école, Marie-Claude Boitet a demandé le poste de Directrice devenu vacant à la suite du départ de Monique Cachon.
Depuis 1994, date de son arrivée à Saint-Geoire en tant que professeur des écoles, de nombreux enfants ont pu apprécier sa gentillesse.
Marie-Claude a commencé sa carrière dans le Nord Isère à Villette d'Anthon en 1988, puis après un court passage à Faverges de la Tour, elle a été affectée en 1994 dans notre village où elle envisageait de ne rester qu'une année. Mais séduite par l'accueil chaleureux que lui a réservé la population Saint-Geoirienne, elle est restée parmi nous.
Marie-Claude nous précise son objectif : *"Ce que je souhaite avant tout est de dynamiser le travail d'équipe et de favoriser les échanges avec tous les partenaires de l'école, dont bien sûr les parents. Ceci pour faire de l'école un cadre bénéfique aux enfants afin qu'ils puissent entrer dans les apprentissages de la meilleure façon possible !"*
Nous souhaitons à Marie-Claude une grande réussite dans ses nouvelles fonctions.
Par ailleurs : **Leslie VIEL** qui a travaillé 5 ans en maternelle à Charvieu dans le Nord Isère, est affectée cette année à titre définitif à Saint Geoire sur la classe de "Petite Section" (PS).
Françoise Faur, après la Gironde et la Martinique, a intégré l'Isère et est nommée pour cette année sur les deux écoles de Saint Geoire pour compléter les temps partiels et la journée du vendredi pour la décharge de direction de Marie-Claude.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

Brigitte de BOISANGER

Marie-Claude, Leslie, Françoise

ÉCOLE PRIMAIRE "PLAMPALAIS"

Les écoliers de Plampalais, avec ceux des écoles Saint Anne et Saint Joseph de Miribel et Charavines, ont participé à un "Marchathon".

Le 28 septembre, à Charavines, fut une grande journée d'animation sur le thème du handicap. Jeux sur les cinq sens, course d'orientation dans les bois, tir à la carabine laser.

Deux semaines plus tôt, les écoles recevaient la visite de Jean-Claude Boutiller, venu avec sa chienne guide, Virgine, berger allemand à poils longs. Jean-Claude a perdu la vue à 14 ans. Il est venu expliquer comment l'arrivée de l'animal a changé sa vie en lui permettant de se déplacer.

Entre la journée de sensibilisation et le grand rassemblement à Charavines, les 3 écoles se sont mobilisées pour essayer de trouver un maximum de personnes acceptant de parrainer un ou plusieurs maillons. Ces maillons formaient une immense chaîne de solidarité le jour du grand rassemblement. Au total, les trois écoles ont pu offrir plus de 2000 € à l'association Aliénor, dirigeant une école nationale de chiens guides.

Un grand merci à tous les donateurs pour leur générosité.

Le Directeur, Pierre DUCOURANT

Animation du village

LES RENDEZ-VOUS DE VALDAINE ANIMATION

Concert Gospel.

Emmanuel Djob et la chorale Gospel Institut.

Samedi 6 novembre 20h30

à l'église de St Geoire.

Entrée 10 €

au profit des enfants malades de l'hôpital de Voiron.

Réservez votre place,
les billets sont disponibles à la boulangerie "Le pot de farine",
chez Nicole "PMU" et à la biscuiterie "Louvat".

Les illuminations du 8 décembre.

Pour la soirée des illuminations, vos commerçants et Valdaine Animation vous proposent :

- Une retraite aux flambeaux— Départ stade de La Combe à 19h, rendez-vous à 18h30.
- Déambulation de clowns et sculpture sur ballons.
- La venue du Père-Noël en calèche pour sa distribution de cadeaux.
- Vin chaud offert.
- Une surprise en lumière à 20h30.

DU LIVRE AU RÉCIT

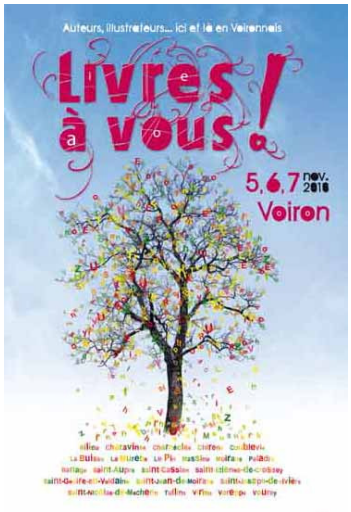

Livres à vous.

samedi 6 novembre les livres viennent à vous,
de **10h30 à 12h30 place André Chaize.**

Une voiture ancienne stationnera près de l'église, son coffre plein de livres.
Vous en choisirez un, et deux conteurs vous en liront quelques pages.
Si on ne vous a pas lu d'histoires depuis longtemps, ou si vous aimez en écouter souvent, arrêtez-vous quelques minutes...

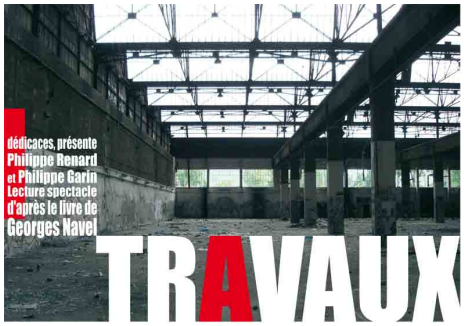

Photographie de Daniel Martin

Lecture spectacle.

"**TRAVAUX**" d'après le livre de Georges Navel.
Présentée par : Philippe Garin et Philippe Renard.
Ils nous livrent un témoignage sur la vie ouvrière dans la première moitié du 20ème siècle.

vendredi 12 novembre, l'entrée est gratuite
18h30 à la **salle des fêtes** (près de la poste)

Marielle BRUNET

TÉLÉTHON

On a tous raison de se mobiliser et d'y croire

Les 23 Téléthon ont permis d'accomplir ***des pas de géant***.
Des enfants ont bénéficié concrètement de la ***médecine de demain*** mise au point grâce aux dons du Téléthon.
Les nouvelles thérapies vont pouvoir s'appliquer à d'autres maladies.
Aujourd'hui, grâce à votre soutien, ***on a tous raison d'y croire !***

Trois Chorales chantent, à l'église, au profit du Téléthon le vendredi 3 décembre.

En 2009, le concert des trois chorales a été une réussite. La municipalité, aidée des associations de St Geoire, renouvelle cette manifestation.
Le chœur ***"Les Copains de Chartreuse"*** composé de 37 hommes a accepté de revenir bien qu'il soit très demandé. Le chœur mixte "***Chantons Ensemble***" et le chœur de femme "***Cocktail Mélody***" de St Geoire, très pris eux aussi en cette période, auront le grand plaisir d'offrir cette soirée au profit de la recherche pour la médecine de demain.
Spectateurs, à vous de jouer votre partition.

Brigitte de BOISANGER

Téléthon
3 ET 4 DÉCEMBRE 2010

Vendredi 3 décembre à 20h30

♫♫♫ CONCERT - TÉLÉTHON ♫♫♫

à l'église de St Geoire en Valdaine

Les chorales de St Geoire en Valdaine :
"*Chantons Ensemble*" et "*Cocktail Mélody*"
Accueillent le chœur d'hommes
"*Les Copains de Chartreuse*"

Un répertoire varié de chants profanes et religieux permet d'offrir aux spectateurs joie, plaisir et émotion.

Participation : 6 €

Téléthon
3 ET 4 DÉCEMBRE 2010

Réservez vos places

Les billets seront en vente à partir du 15 novembre :

- ♫ à la mairie : 04 76 07 51 07
- ♫ chez Cathy "Val'Fleur"
- ♫ au "Pot de farine", boulangerie
- ♫ à la boulangerie Eck
- ♫ chez Nicole, PMU
- ♫ chez Dom, Bar du Machon

RETOUR SUR IMAGES…

… LA FÊTE MÉDIÉVALE

PÔLE ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

- **Plan Local d'Urbanisme**

Le dossier accompagné de la délibération arrêtant le PLU a été déposé le 9 juillet 2010 à La Sous-Préfecture de La Tour du Pin. Une enquête publique d'un mois sera ouverte et le commissaire enquêteur aura un mois pour rendre son rapport.

- **Schéma de Cohérence d'Organisation Territoriale**

Dans le cadre de la synthèse de la délibération du Pays Voironnais, il a été demandé de reconsidérer la vocation de la ville de St Geoire en Valdaine à l'échelle du territoire valdainois. L'objectif est que St Geoire soit considérée comme un pôle de proximité d'excellence rurale. Cela devrait permettre à la commune de bénéficier d'une meilleure reconnaissance, voire d'une aide financière de centralité dans le cadre du territoire.

PÔLE ÉTUDES – TRAVAUX – PROJETS

- **Travaux Centre Bourg**

Après différentes réunions, il a été convenu d'actualiser le programme des travaux, à savoir :

- canalisations partie bas du bourg janvier-février 2011
- canalisations partie haut du bourg mars-avril-mai 2011
- canalisations centre bourg à compter de septembre 2011

En ce qui concerne les redevances pour les branchements des particuliers, celles-ci sont en cours de discussions auprès du service Assainissement de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

- **Gendarmerie : construction de la nouvelle caserne**

Par courrier en date du 25 juin 2010, la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale a confirmé sa décision de « première phase » permettant la poursuite de l'opération en vue de procéder à la construction de la nouvelle caserne. Cette décision précise les modalités juridiques et financières de la future location. Elle précise également que cette opération pourra bénéficier d'une subvention d'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **renouvelle son intention d'assumer la charge financière des travaux de construction d'une brigade de gendarmerie** comprenant des locaux de service et techniques ainsi que des logements pour un effectif de 7 sous-officiers, **sollicite la subvention** allouée à la commune (242 900.00 €), **accepte le projet de bail** pour une durée de 9 ans avec révision triennale pour un loyer annuel de 73 080 € à ce jour, autorise M. Le Maire à signer les documents nécessaires.

- **6ème classe et nouveau préau**

Dans le cadre de la transformation du préau actuel en 6ème classe, la loi exige d'avoir, en terme de sécurité, un bureau de contrôle technique et un coordonnateur de sécurité. Des démarches sont en cours auprès des sociétés, des négociations sont ouvertes pour optimiser les coûts.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

- **Délibération des prix des repas à la cantine scolaire**

Prix de vente des repas

Actuellement, le prix du repas est à 3.30 € pour les enfants de St Geoire en Valdaine, 4.50 € pour les enfants de Merlas et à 6.40 € pour les enfants en provenance des communes extérieures. Les frais de fonctionnement s'appliquant à la cantine s'élevant à 7.33 € par repas, les prix des repas, la fourniture du pain et le service pour les enfants en projet d'accueil individualisé inclus, sont fixés respectivement pour la rentrée scolaire 2010/2011 comme suit :

- école maternelle et élémentaire enfants de St Geoire :	3.40 €
- commune de Merlas :	4.85 €
- communes extérieures :	6.40 €
- adultes :	7.00 €
- projet d'accueil individualisé	1.20 €

École Privée Mixte de Plampalais - Enseignement catholique - Financement -

Actualisation du montant de la contribution communale aux frais de fonctionnement des classes élémentaires de l'école pour l'année scolaire allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 –
La convention triennale du forfait communal qui lie la commune à l'OGEC (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques) est venue à terme le 30 juin 2009. Après trois entretiens avec les représentants de l'OGEC et de l'école privée, et afin d'évaluer le coût d'un élève fréquentant l'école élémentaire publique, aux fins d'équité entre les deux écoles, les tableaux de chiffres relevés au compte administratif de 2008 ont été présentés au conseil municipal. C'est la première fois que les conseillers municipaux étaient saisis à ce sujet, pour en débattre, en cours de mandature.
Afin que chaque élu ait une vision globale du dossier ainsi qu'une bonne compréhension du financement, le maire a repris l'historique et fourni toutes les explications se rapportant aux charges obligatoires inhérentes à la commune.
Par délibération en date du 28 mars 2003, la municipalité précédente a autorisé Mr le Préfet à signer la mise sous « contrat d'association » de l'école privée de Plampalais. Ce « contrat d'association » a été signé le 12 juin 2003 entre l'état, représenté par le Préfet de l'Isère, d'une part, et la Direction Diocésaine de l'Isère et l'OGEC, d'autre part. Ce contrat fixe le financement de l'Ecole de Plampalais en contrepartie d'un contrôle pédagogique plus important de la part de l'Académie.
Ce contrat d'association, à durée indéterminée, précise : *« les dépenses qui permettent le fonctionnement des classes élémentaires sont prises en charge par la commune, dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'école publique de la commune »*. Pour la commune, cette prise en charge financière est une dépense obligatoire pour les classes élémentaires, à concurrence des enfants domiciliés dans la commune. La commune doit verser à l'école privée le coût équivalent d'un élève fréquentant l'école publique. Premier effet direct : la contribution communale est passée dès 2004 de 4 580€ à 19 273€ avec des variations successives ensuite. La première convention portait sur 30 mois, jusqu'au 30 juin 2006 avec une contribution fixée à 413€/enfant. La deuxième convention, objet d'un avenant n°1, portait sur 3 ans, jusqu'au 30 juin 2009, la contribution étant fixée à 447,01€/enfant. Un avenant n°2 provisoire à la convention a été arrêté pour l'année scolaire allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010, dans l'attente d'une évaluation du coût par élève.
Après un débat soutenu, il a été convenu ce qui suit :
La finalisation du montant à accorder par élève de l'école privée est en cours avec les représentants de l'OGEC. Ce montant sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance de conseil municipal. Le conseil a arrêté le principe de réviser l'allocation financière par élève chaque année afin d'être au plus proche des dépenses réelles de l'école publique élémentaire, afin d'appliquer les variations financières importantes dans le cadre de la politique d'optimisation des coûts engagés par la municipalité, pour l'année à venir et celles qui suivront.
Pour information, la prise en charge des dépenses de fonctionnement obligatoires concernent :

- l'entretien des locaux liés à l'enseignement
- dépenses de fonctionnement des locaux désignés (chauffage, eau, électricité…)
- remplacement du mobilier scolaire
- location et maintenance du matériel informatique
- fournitures scolaires – dépenses pédagogiques
- rémunération des intervenants extérieurs
- quote-part des services généraux de la commune
- coût des sorties pédagogiques telles piscine, ski, semaine plein air…

PÔLE SOCIAL

- **Cartes postales « Numémoris »**

Cette association a pour but l'archivage et la mise en ligne des images du passé du Pays Voironnais. L'assemblée accepte d'attribuer une subvention de 50 € afin qu'elle puisse présenter un dossier dans le cadre du projet Leader.

CONSEIL MUNICIPAL

Extraits de la séance du 17 septembre 2010

PÔLE ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

- **Plan Local d'Urbanisme**

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais étudie, en tant que public associé, dans le cadre du Schéma Directeur le dossier final du Plan Local d'Urbanisme. Quelques observations sont déjà émises. Par contre, il est noté que notre dossier est équilibré, qu'il respecte la Loi SRU, en diminuant les zones constructibles qui ne sont pas équipées en réseaux (eau, électricité, assainissement). Notre dossier sert de point d'appui et de référence pour des PLU d'autres communes. Notre dossier PLU a reçu l'avis favorable de la CAPV.

PÔLE ETUDES – TRAVAUX – PROJETS

- **Transfert 6ème classe**

La réalisation du nouveau préau est prévue aux vacances de Toussaint, ensuite enchaînement avec la 6ème classe.

- **Centre de Loisirs Aéré Intercommunal**

Le centre de loisirs s'élargit et une annexe est créée à Velanne, sous la responsabilité de l'équipe en place à St Geoire. Le bâtiment actuel du Centre de Loisirs de St Geoire n'est plus aux normes de sécurité et une réflexion est menée avec les élus de la Valdaine sur la création d'une structure intercommunale. La commune de St Geoire en Valdaine sera porteuse du projet avec un objectif de réalisation avant 2014.

PÔLE ANIMATION – CULTURE – TOURISME

- **Transports scolaires**

Pour cette rentrée, un car a été supprimé le soir, modifiant ainsi l'emploi du temps des accompagnatrices. Le problème de surnombre pour le car du soir allant sur Merlas est à l'étude par les services du ¨Pays Voironnais.

- **Bilan St Sulpice / Fête médiévale**

Il a été dénombré près de 6000 personnes sur le site en deux jours. Une telle affluence n'avait pas été enregistrée depuis des décennies, dixit les anciens du village. Les comptes de la manifestation sont équilibrés. Valdaine Animation remercie tous les bénévoles qui ont assuré le succès de cette fête, qui sera reconduite en 2011 sous un autre thème (10ème – 13ème siècle).

- **Autres points**

COARVAL (association des commerçants) arrête son activité. L'animation du 8 décembre sera reprise par Valdaine Animation.
Le 6 novembre : concert de Gospel à 20 h 30 à l'église au profit des enfants malades de l'hôpital de Voiron.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

- **Organisme de Gestion des Écoles Catholiques (OGEC)**

<u>contribution École Privée Catholique de Plampalais</u>

L'état des dépenses scolaires de l'année N-1 (CA 2008) a été établi et fait ressortir une prise en charge annuelle de 466.60 €, soit 155.53 € par trimestre et par enfant.
Après débats, l'assemblée, à l'unanimité, accepte que la commune participe à hauteur de 466.60 € par enfant domicilié à St Geoire en Valdaine et fréquentant l'école privée pour l'exercice 2009-2010, dit que la participation communale sera actualisée chaque année en temps direct (c'est-à-dire les frais réellement engagés pour la période fixée 2010-2011).

PÔLE SOCIAL

- **Foyer Logement**

Les travaux concernent l'aménagement des salles de bains. A l'étage, les baignoires seront remplacées par des douches. Le choix des artisans a été fait sur appel d'offre par la Sté Pluralis.
Il est également prévu l'extension de la salle commune qui devient trop exigüe lors de manifestations, repas mensuel, activités hebdomadaires.

Les prochains conseils municipaux sont fixés au 26 novembre et 17 décembre 2010 à 20 h.

PÉTANQUE CLUB VALDAINOIS

Une nouvelle activité sportive est créée en 2010.

Composition du bureau :
Président : Paul THERY
Vice Président : Thierry BEAUFORT
Trésorier : Jean-François CARRON
Secrétaire : Bernard BUDILLON

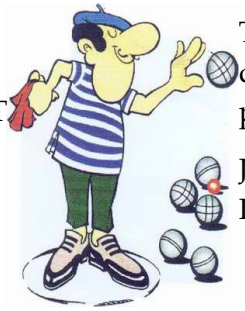

Toutes les personnes intéressées pour une demande de licence ou tout autre renseignement peuvent s'adresser à :

Jean-François CARRON tél : 04 76 07 57 97
Paul THERY tél : 06 08 43 01 40

Le Vice Président, Thierry BEAUFORT

CLUB NAUTIQUE VALDAINOIS

Cette saison a été très enrichissante et motivante tout comme l'année passée et nous le souhaitons l'année prochaine.

Nous tenions à remercier tout particulièrement *M. Charles Bazus* pour son dévouement et sa disponibilité.

Points positifs :

- des minimes très présents, nous les félicitons pour leur comportement sportif et leur courage.
- la ténacité des plus petits malgré la fraicheur du temps et de l'eau
- l'intervention de Stéphane FANTINUTTI maître-nageur.
- l'investissement des parents
- la présence à nos manifestations des membres d'autres associations (Valdaine Animation, le foot , la chasse , la pétanque.....)

Points négatifs : le club de Morestel n'a pas nagé cette année et celui de Corbelin a annulé sa compétition.

Les mini poussins récompensés

Les membres du bureau sont sensibles et touchés par la forte participation à l'assemblée générale.

Les membres du Club Nautique Valdainois

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Comme chaque année, l'association organise une grande BOURSE AUX JOUETS.

Elle aura lieu
dimanche 28 novembre 2010,
de 9h à 17h à la Martinette

Vous êtes vendeur ? Les tables seront déjà installées dans la salle et les frais de location sont de 5 € pour 1,20m (***réservation obligatoire***).
Un menu "spécial exposant" sera disponible.

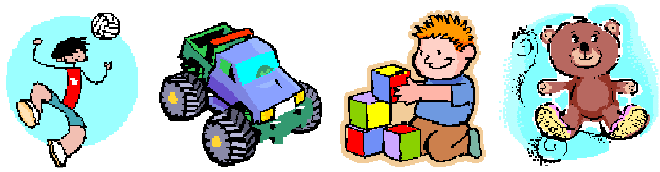

Vous y trouverez des **jouets, livres, jeux vidéo, DVD, articles de puériculture…**

Vous êtes visiteur ? L'entrée est **gratuite**. Sur place, vous trouverez les exposants dans la grande salle de la Martinette, une buvette proposant des boissons et une restauration légère.

Renseignements et réservation :
04 76 93 33 08
http:// www.amisecolestgeoire.fr

L'équipe "Les amis de l'école"

CLUB RENCONTRE

Merci à la municipalité pour le revêtement du sol.

Les membres du club ont repris leurs activités début septembre. Ils ont eu du plaisir à se retrouver dans la salle aux murs vivement colorés et surtout ils ont tous apprécié le nouveau revêtement de sol, gris moucheté, installé cet été.

Groupe Vocal "Chantons Ensemble".

Chaque lundi matin, des membres du "Club Rencontre" se retrouvent pour chanter. C'est une "rencontre" très agréable qui permet, plusieurs fois par saison, d'aller dans les maisons de retraite ou hôpitaux distraire les résidents.
Vous pouvez aussi nous écouter dans des églises locales au moment de Noël et pour le Téléthon à St Geoire, le vendredi 3 décembre .

Pourquoi cette activité ?
Simplement pour le plaisir de chanter, d'apprendre de nouveaux chants, de réviser les anciens. Nous apprécions la convivialité de nos sorties.
Vous pouvez vous joindre à nous, si vous le désirez : hommes et femmes, sans limite d'âge...
Vous serez les bienvenus.

La secrétaire, Michèle FALQUE

LE SOUVENIR FRANÇAIS

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 25 septembre. Elle a rassemblé six comités du département sous la présidence de M. Albert Millet, délégué général.

Le Souvenir Français est une association nationale fondée en 1887, pendant l'occupation de l'Alsace et de la Lorraine, par Xavier Niessen à Neuilly sur Seine.

Cette association a pour vocation de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions ; notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger (plus de 130 000).
Son objectif est de transmettre le flambeau aux jeunes générations en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

Le Comité cantonal : Créé le 16 août 1982 à l'initiative de M. André Chaize, Maire et Conseiller Général du canton avec le soutien de quelques personnes dévouées, il a été officialisé par la direction nationale de Paris, le 15 décembre 1982.
Le premier président a été M. Pierre Leclerc, du 15 décembre 1982 au 30 juin 1983, puis M. Claude Mottin Berger du 1er juillet 1983 au 31 août 1997 et le président actuel est M. Serge Perroton.

L'action du comité : En plus du nettoyage et de l'entretien des tombes et monuments par les membres du bureau et des bénévoles, nous fleurissons, pour la Toussaint et le 8 mai, le carré militaire et plusieurs monuments, tombes et stèles sur l'ensemble du canton.

Travaux : Remise en état, par l'entreprise GMR de Velanne, du socle de la stèle de Laya à Saint-Sixte, nettoyage complet de 3 monuments de Merlas ainsi que celui de Voissant, travaux pour la remise en état du Monument de Saint Geoire .
La municipalité a pris contact avec le Souvenir Français pour une demande de subvention : la délégation nationale a octroyé 5000€ et le comité 1000€.

Cotisations : Membres bienfaiteurs : 20€
Membres Titulaires : 10€ Jeunes : 2 €
Le Souvenir Français est ouvert à tous. Les comités aimeraient recruter des jeunes pour assurer la relève.

Quête : La quête sur la voie publique et à l'entrée du cimetière est autorisée le jour de la Toussaint. Elle permet de récolter des fonds supplémentaires afin de toujours faire plus pour notre mission.

Le Président, Serge PERROTON

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DE L'AINAN

Donnons du sang, bon sang !

Dans le cadre de la promotion du don de sang, l'amicale continue son *action école*, où les acteurs sont les enfants des classes primaires de CM1 et CM2.
La seconde expérience s'est déroulée à l'école de Saint Sulpice des Rivoires le jeudi 23 septembre. Le débat a été animé et les questions ont fusé. Les élèves ont été invités à découvrir le déroulement d'une collecte à Velanne.
L'autre *action école* s'est déroulée à l'école de Saint Geoire en Valdaine le lundi 27 septembre, deux classes CM1 et CM2, soit 61 d'élèves, ont découvert les buts et raisons du don de sang.
Sensibiliser les enfants au don de sang, c'est leur donner une sensibilité, un aspect du devoir civique et moral, et peut-être un but.

Contact et renseignements : Didier Bury 04 76 31 16 10

Rejoignez notre cause,

DON DE SANG, DON DE VIE

"Grande cause nationale 2009"

Le Président, Didier BURY

Prochaines collectes
ST GEOIRE EN VALDAINE, salle "La Martinette"
16h30 à 20h
vendredi 10 décembre et lundi 27 décembre

USV FOOTBALL

Les 20 et 21 novembre, le foot organise le 18ème salon des vins et produits du terroir. L'objectif est de couvrir les divers frais du club. - 180 licenciés -

Les 20 et 21 novembre aura lieu le 18ème salon des vins et produits du terroir, à la salle polyvalente "La Martinette", organisé par le foot.
Moment incontournable pour la vie du club et attendu avec impatience par tous les adeptes qui viennent chercher leurs vins et leurs produits du terroir préférés. À l'approche des fêtes, des idées de cadeaux tout trouvés avec 45 exposants propriétaires récoltants qui se feront un plaisir de vous faire goûter leurs produits et de vous conseiller.
Samedi soir, un repas dansant sera animé par EDDY.
Dimanche matin, les huîtres où le record de 285 douzaines soit 3420 mollusques consommés sur place sera peut être battu. À partir de 13 h un repas servi à table (pensez à réserver vos places pour les repas).

Les dirigeants du club attendent un maximum de participation de la part des licenciés et des parents afin que ce week-end soit une nouvelle réussite pour faire vivre les 180 licenciés du club.

Le Président, Gérard LOUVAT

GENDARMERIE

Dans le cadre d'un changement de subdivision d'arme, le Gendarme CHAMPEIL Sylvain, est affecté depuis 1er septembre 2010 à la gendarmerie de St Geoire en Valdaine.

Ce militaire a reçu sa formation d'élève gendarme à l'école de sous-officier de Châteaulin (29) en 2004-2005. En sortie d'école, il rejoint l'escadron de Gendarmerie Mobile de Grenoble où, de 2005 à 2010, il effectuera de nombreuses missions en départements d'Outre -mer et en métropole pour le maintien de l'ordre et la sécurisation de zone d'affluence saisonnière. Il met à profit cette période pour préparer et réussir l'examen d'Officier de police judiciaire lui permettant d'exercer des pouvoirs plus étendus dans les enquêtes. Il est âgé de 30 ans. Il pratique pendant ses loisirs la randonnée en moto. Ancien rugbyman, il est un fervent amateur de ce sport et soutient son équipe de "cœur", l'A.S.M. Clermont-Ferrand.

Cette nouvelle recrue, arrive en remplacement du Maréchal des logis chef VARENTERGHEM Éric, muté dans le cadre de l'avancement, le 16 juillet 2010 à la Gendarmerie de Voiron.

Lieutenant, Gautier LEFORT,
Commandant de la communauté de brigades de Le Pont de Beauvoisin

SÉNIORS

Pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.

- ***Ne restez pas seul(e).*** Gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté.
- ***Privilégiez vos déplacements*** (commerces, banque…) en vous faisant accompagner.
- ***Signalez tout fait suspect*** à la gendarmerie .
- ***Bénéficiez de l'opération "tranquillité séniors"*** : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à la mairie ou à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
- ***Ayez un téléphone à portée de main*** et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- ***Protégez votre domicile*** par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte.

- ***N'ouvrez jamais à un inconnu.*** Si une personne se présente sans rendez vous comme un professionnel (plombier, électricien…), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- ***Sur internet, ne communiquez jamais*** vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé ("https")
- ***Évitez de détenir trop d'espèces*** ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- ***Dans la rue***, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- ***Au distributeur automatique de billets,*** soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- ***Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière***. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez vous d'un gilet réfléchissant.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

Le passage au numérique impacte tous les téléviseurs reliés à une antenne râteau ou intérieure.

tous au numérique!

Le **20 septembre 2011** les téléspectateurs de l'Isère qui ne seront pas équipés pour la télévision numérique n'auront plus accès à aucune chaîne.

Chaque téléviseur devra disposer d'un des modes de réception suivant : TNT par l'antenne râteau, câble, satellite ou ADSL.

Avant tout achat, il est nécessaire d'effectuer le diagnostic de son installation.

Le centre d'appel "tous au numérique" est à la disposition du public au 0970 818 818.

Tous au numérique, s'informer avant d'agir !
0970 818 818
du lundi au samedi de 8h à 21h (prix d'un appel local)
www.tousaunumerique.fr

ULTRA TRAIL DU MONT BLANC

Cécile nous raconte comment et pourquoi elle a couru l'UTMB (Ultra Trail du Mont Blanc).

Engagement le 27 août 2010 sur l'UTMB : épreuve de course revendiquée comme une des plus dures au monde qui est devenue un mythe chez "les trailers" ; il s'agit du tour chronométré de la forteresse Mont blanc. En clair 166 km avec 9500 m de dénivelé positif à courir en moins de 46 h. Cette année, 2300 coureurs étaient au départ, venus de 58 pays différents.

Après des mois de préparation (des heures d'entraînement sur les chemins de la Valdaine et en Chartreuse, gagnées entre son travail d'infirmière et les moments familiaux), Cécile décide que cette course devra être "utile" et propose à l'association "NINON SOLEIL" de courir pour les enfants gravement malades. Après un appel à ses proches, elle prend le départ en sachant que pour chaque km parcouru, 30 € seront versés à l'association, de quoi être bien motivée !

Après un départ à 18 h30 au milieu de milliers de personnes réunies autour de l'église de Chamonix, la pluie, le vent, le brouillard, le froid s'invitent à la fête et la course est arrêtée 21 km plus loin à St Gervais par l'organisation, jugeant les conditions trop dangereuses, surtout en altitude. Déception ! La course repartira le lendemain matin de Courmeyeur en Italie pour "seulement" 90 km et 4500 m D+ (Dénivelé positif)

Après la déception de la veille au soir, un sommeil de 2 h, je pars confiante pour ce "petit UTMB" qui passe pour moi de 40 h de course à 20 h ! Les conditions météo sont toujours difficiles : pluie, froid et belles glissades sur les chemins transformés parfois en véritables rivières de boue. Durant 3 h, le plaisir de courir sur ces magnifiques chemins de montagne n'est pas vraiment là ! Enfin le ciel se dégage, le Mont- Blanc apparaît. Les grandes Jorasses, la Dent du Géant, ces grandes voies mythiques, les glaciers qui plongent dans la vallée du Val-Ferret en Italie… me ravissent !

Enchaînement de longues heures de montées de cols, descentes raides, ponctuées de quelques points de ravitaillement où je retrouve avec plaisir "mon comité de soutien" (famille, amis), bouts de chemin avec d'autres coureurs, parfois compréhension bien difficile avec ceux venus d'Argentine, Australie, Japon…

De longs moments aussi ponctués de sérénité, de douleurs, de plaisir, de découragement, grande humilité quand force et faiblesse se succèdent !...

Et puis, la nuit qui tombe, un peu angoissante, son cortège de lampes frontales, d'étoiles, de lumières que j'aperçois dans la vallée 2000 m plus bas… mon rythme se ralentit, mon cerveau se met "en veille" mais je continue à avancer *(le physique te fait tenir debout, le mental te fait avancer).*

Enfin, après 19 h30 de course, après avoir foulé les sentiers d'Italie, de Suisse, de France autour du Mont Blanc, je franchis à 5 h20 du matin la ligne d'arrivée ! Heureuse du chemin parcouru, du soutien chaleureux de mes proches et surtout de l'aide apportée à l'association "Ninon Soleil".

Cécile DIAFÉRIA

CHAMPION DU MONDE

Jérémy Micoud vient d'être sacré double champion du monde des moins de 23 ans en Sport Boules.

Le Sport Boules, aussi appelé Boule Lyonnaise, est un sport d'équipe qui consiste à placer le maximum de boules le plus près possible d'une petite sphère de bois servant de but.

Jérémy a débuté la pratique bouliste par la pétanque où il a décroché plusieurs titres de champion de l'Isère, puis en 2001 il découvre le Sport Boules à Chirens.

Dans la catégorie minime, il obtient sa première sélection sous le maillot tricolore pour un tournoi des 4 nations en Slovénie où les Français prennent la 2ème place.

En 2004, il remporte le tournoi des 4 nations à Conegliano et fait le Mondial cadet à Vina del Mar au Chili d'où il ramène une médaille d'argent en combiné et une 5ème place en double.

En 2005, il devient champion de France de combiné et sous champion de France de tir progressif. Pour les Mondiaux cadets à Nova Gorica en Slovénie, il rapporte 3 médailles : l'or en simple, l'argent en double et le bronze en tir progressif.

En 2007, il signe à la CRO LYON Boules, il gagne 2 titres de champion de France des clubs sportifs Elite et la Coupe d'Europe 2008. Cette même année, il gagne le championnat d'Europe de tir rapide en double à Savigliano avec Fabien AMAR.

Jérémy est Élève-ingénieur de 4ème année à INSA de Lyon (Département Biosciences).

Du 20 au 25 septembre 2010 Jérémy a disputé les championnats du monde à Rijeka en Croatie.

Il est revenu avec 2 titres de champion du monde catégorie moins de 23 ans : en tir progressif et tir rapide en relais avec son coéquipier Grégory Chirat.

Chapeau bas pour ce jeune St Geoirien.

Brigitte de BOISANGER

CROSS-COUNTRY

Frédéric Constantin se qualifie pour les championnats de France.

Le cross-country ou cross est une épreuve d'athlétisme qui consiste en une course nature. C'est une épreuve hivernale de 4 à 12 km, selon les catégories d'âge. La saison d'été se court sur piste.

Frédéric, 16 ans (cadet), pratique l'athlétisme depuis l'âge de 8 ans, sa discipline préférée est la course à pied. Il s'entraine à ALV (Amicale Laïque de Voiron) Athlétisme. Petit à petit, il gravit les échelons : départemental, régional, pré-France pour arriver, en 2010, aux championnats de France.

En tant que cadet, il court les championnats de France cross-country hiver sur 5km700 et été sur piste - 800m - Il arrive à la 19ème place.

Passionné par cette discipline, il s'entraine régulièrement mais reste très studieux. Il est en 1ère S, si son travail scolaire l'empêche d'aller s'entraîner avec son club à Voiron, il court seul sur les chemins de la Valdaine.

Brigitte de BOISANGER

PARTAGEZ VOS EXPÉRIENCES EXTRA-ORDINAIRES

Vous avez réalisé ou vous êtes témoin d'une aventure extra– ordinaire, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, social ou autre. Faites profitez les Saint Geoiriens de cette aventure.

Pour cela, présentez vous à la mairie ou envoyez votre récit à la commission communication :

communication.sgv@laposte.net

Brigitte de BOISANGER

CHRYS COIFFURE

Un nouveau look pour le salon.

Chrys, installée depuis plusieurs années à St Geoire, a donné un nouveau "style déco" à son salon.
Avec son employée, elle vous accueille dans une ambiance chaleureuse et vous propose les nombreux services de la coiffure.

Salon climatisé ouvert
mardi, jeudi de 9h à 12h et 14h à 19h
mercredi de 9h à 12h
vendredi *non stop* de 9h à 17h30
samedi *non stop* de 8h30 à 16h30
Tél : 04 76 07 16 97

CHEZ DOM

Dominique de retour au Mâchon du Lavoir.

Bar - Tabac - Station Carburant -
Ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 21h30
Tél : 04 76 07 12 12

Après avoir agrandi, rénové et relooké le "Machon du Lavoir", Dominique a repris l'activité.
Il prépare un nouvel agrandissement dans le but de réouvrir une salle de restaurant, début décembre.
Son restaurant sera ouvert le midi et il réalisera des spécialités sur réservation.

LA SYMPHONIE DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN ÊTRE

Nouveau à St Geoire, Michèle ouvre son institut de Beauté et d'Onglerie.

Chez Michèle vous trouverez :
Une gamme complète de soins orientaux ou bio, visage et corps.
L'épilation classique ou orientale à la pâte de miel et citron.
Des massages détente non thérapeutique.

Institut de beauté ouvert
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h
Jeudi, samedi de 14h30 à 19h
Tél : 04 76 35 22 03

PERMANENCES

Secrétariat de Mairie : 04 76 07 51 07
Ouverture au public :
Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h
Mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à17 h
Bibliothèque
Mardi de 10h à 11h
Samedi de 14h30 à 15h30
Assistante sociale : 04 76 07 61 61 *sur rendez-vous*
Au foyer logement, lundi et jeudi de 9h à 12h
Mercredi matin, permanence téléphonique.
CAUE (conseil en architecture) *sur rendez-vous*
1er jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h30
Habitat et développement
Permanence téléphonique le mardi après midi
de 14h à 17h Tél : 04 76 85 13 65 ou 06 81 22 72 81
PIG Cohésion Sociale
Cabinet URBANIS 04 79 33 21 49
ADIL à l'Espace Eco-Cité de Coublevie
3ème vendredi de 14h à 17h
Conciliateur *sur rendez-vous*
3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h
Retraite CRAM
4ème vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30
ARS (aide aux victimes)
Tous les mercredis de 14h à 17h

MSA au centre médico-social de Pont de Beauvoisin (Isère), le 3ème lundi du mois de 14h à 16h
Assistantes maternelles : 04 76 07 59 98
Renseignements au service PMI,
au Foyer logement.
Relais emploi : 04 76 07 52 16
Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 8h à 12h. Permanence **Maison de l'Emploi** : 1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h.
Permanence **Adéquation** : vendredi de 9h à 12h
Déchèterie de Montferrat
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Déchèterie de St Nicolas de Macherin
Lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
La Poste : 04 76 07 56 76
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h30. Mercredi et samedi de 9h à 12h
Gendarmeries :
Saint Geoire en Valdaine Tél : 04 76 07 50 17
Lundi, Mercredi et Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Le Pont de Beauvoisin Tél : 04 76 37 00 17
Tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

UN P'TIT GESTE POUR NOTRE PLANÈTE…

Le co-compostage des déchets verts de déchèterie, pourquoi faut-il les trier ?

Le co-compostage consiste à mélanger des déchets verts broyés avec du fumier pour obtenir un compost plus riche et mieux absorbé par les sols. Jusqu'à l'an dernier, les branches, tailles de haie et résidus de tonte apportés à la déchèterie de Montferrat étaient ensuite transportés par camion jusqu'au site principal de La Buisse pour y être compostés, imaginez le gaspillage d'énergie : plus de 200 voyages par an.

Pour ce premier essai de co-compostage, démarré en juillet 2010, Stéphane Tirard, Thierry Bel (le GAEC des Noyers) Albert Roulet et David Gros-Flandre de Massieu (le fils de Totor) se sont portés volontaires en Valdaine. Quand vous partez vers la déchèterie de Montferrat, cherchez deux lignes noires à gauche de la route, avant Cotagon. C'est du co-compost. Pour nous, habitants du village, cela signifie que nous ne pourrons peut-être plus profiter de ces parfums si … revigorants au printemps ; cette technique diminue la formation de molécules odorantes quand on l'épand sur les cultures. Pour les exploitants agricoles, c'est de l'engrais économisé, une fumure de meilleure qualité, plus facilement manipulable car plus sèche.

Des branches et de l'herbe… pas des sacs-poubelle, ni des vieilles piles.

Un essai de co-compostage avait été déjà tenté en 2001, mais les déchets verts étaient alors trop pollués par les sacs en plastique et tout ce qui ne devrait pas s'y trouver… Pourtant ce n'est pas une révolution, il est pratiqué au GAEC des Noyers avec des paysagistes de la vallée. Le risque et le problème pour incorporer les déchets verts de déchèteries, ce sont les OVNI (Objets Véreux Non Identifiés)...

Patrice MORTREUIL

Directeur de publication : Michel Cudet
Conception et mise en page : Brigitte de Boisanger, Pierre Eymery, Patrice Mortreuil.
Impression : Allo copy

Retrouvez nous sur le site, www.saint-geoire-en-valdaine.com
Envoyez vos articles à : communication.sgv@laposte.net